

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1280000: industrie des cuirs et peaux et produits de remplacement

En vigueur au 01/04/2022 (Dernière actualisation de la page 07/07/2022)

Indexation de 2,94% en 4/2022.

En cas d'indexation et d'augmentation CCT en application des CCT sectorielles, les salaires minimums et les salaires réels sont indexés.

1. REGIME (sur base hebdomadaire): 38h

CCT 146.057 - "Article 7. § 1. A l'exception de l'industrie de la chaussure, des bottiers, des chausseurs, le travailleur qui exerce deux fonctions ou plus, reçoit le salaire qui correspond à la fonction la mieux rémunérée.

1.1. TYPE D'ENTREPRISE: Tanneries

1.1.1. Salaire horaire: Ouvriers

Après 6 mois de services ininterrompus dans la même entreprise, les ouvriers de la 3e et de la 8e classe de fonctions perçoivent le salaire respectivement pour la 2e et la 7e classe de fonctions.

Catégorie	Fonction	
	Grosse peausseries et peaux de bovins	Peaux d'ovins et de caprins
0A	12.6330	12.3255
0B	12.8140	12.4770
1A	13.0230	12.6900
1B	13.1105	12.7845
2A	13.1990	12.8620
2B	13.3770	13.0065
3A	13.4895	13.1960
3B	13.6700	
4	13.8255	13.4895
5	14.1455	13.7800

1.1.2. Salaire horaire: Etudiants

Pourcentages suivants des salaires horaires minima des ouvriers, et ce pour les classes de fonctions 3, 4, 7 et 8

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	100%

1.2. TYPE D'ENTREPRISE: Commerce de peaux brutes

1.2.1. Salaires: Salaire horaire

1.2.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie				
Chef d'équipe	Classeur	Crouponneur	Chauffeur	Manœuvre
14.1250	13.8920	13.7795	13.7795	13.6180

1.2.1.2. Fonction: Etudiants

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

1.3. TYPE D'ENTREPRISE: Maroquinerie

1.3.1. Salaires: Salaire horaire

CCT 146.057 - "Article 9. §1. Dans la maroquinerie, les travailleurs à domicile, travaillant soit à l'heure, soit à la pièce, ont droit, suivant la catégorie à laquelle ils appartiennent, aux salaires horaires minimums [...], majorés de 10%."

1.3.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie					
Surqualifiés	Qualifiés	Semiqua- lifiés	Spécialisés	Semispécia- lisés	Débutants
14.2815	13.4670	13.0760	12.6790	12.2705	11.8730

1.3.1.2. Fonction: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

1.4. TYPE D'ENTREPRISE: Ganterie

1.4.1. Salaires: Salaire horaire

1.4.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie					
Triage	Lotissage	Coupe	Fendre	Non qualifiés	Fourchetter , couper, dresser, piquer, broder, noircir, emballer, raffiler
12.5835	12.2795	12.0720	11.4345	11.2265	10.8370

1.4.2. Salaires: Salaire à la pièce (12 pièces)

CCT 146.057 - "Article 8. § 1. Pour le travail à la pièce exécuté à l'usine ou à domicile, le salaire d'une heure de travail est au moins égal au salaire horaire minimum [...], majoré de 10 p.c."

1.4.2.1. ACTIVITE: La couture

1.4.2.1.1. : Le piqué

Activité	
Saxe sans finition ni carabin	29.4630
Saxe avec bords piqués et carabin	37.0630
Avec fermeture pression et carabin	40.5165
Avec fermeture bouton, bords et carabin	43.8335

1.4.2.1.2. : Gant cousus à la main

Activité	
Saxe sans bord avec carabin	96.9365
Saxe avec bords et carabin	110.3845
Avec fermeture pression, bord et carabin	117.0990
Avec fermeture bouton, bords et carabin	120.4635

1.4.2.1.3. : La broderie sur gants

Activité	
Quatre rangs ou deux nervures	5.6585
Six rangs	8.2590
Broderie impériale	8.9000

1.4.2.1.4. : Le fourré

Activité	
Flannelle	14.5025
Flannelle avec fourchette	20.5550
Lapin ou mouton	24.7385
Tricot	7.2480

1.4.2.2. ACTIVITE: Coupe

1.4.2.2.1. Tâche: a) Gants amadis

Type de gants	Hauteur en pouces								
	2,5	3	4	6	8	10	12	16	18/20
Gants en chevreau	46.65 85	48.24 30	18.04 15	56.60 30	63.45 25	70.67 70	85.21 65	111.7 395	128.6 595
Gants tannés	50.86 95	52.47 30	55.66 55	60.52 65	66.68 20	74.02 45	90.02 90	116.5 960	133.5 315

1.4.2.2.2. Tâche: b) Gants amadis en deux pièces

Majoration sur les salaires précités

Majoration	
Peaux donnant au moins 50% de gants entiers	30%
Peaux donnant moins de 50% de gants entiers	50%

1.4.2.2.3. Tâche: c) Gants amadis en pécari

Majoration	
Les salaires du point a) pour les gants tannés s'appliquent ici, cependant avec une majoration de :	12.203

1.4.2.2.4. Tâche: d) Gants pour hommes

Espèce de gants	
En agneau, mouton, chèvre, suède, chamois, chevreau, doeskin, la coupe des fourchettes n'est pas faite	65.0070
En pécari	75.4265

1.4.2.2.5. Tâche: e) Gants pour garçon et filles en agneau, chevreau, suède et tanné

Salaires	
Montant	48.036

1.4.2.2.6. Tâche: f) La confection des fourchettes

10 % du salaire de la coupe

1.4.2.2.7. Tâche: g) Le dressage

Salaires	
Par pièce	4.388

1.4.2.2.8. Tâche: h) Le raffilage

Salaires	
Par pièce	4.944

1.4.2.2.9. Tâche: i) Le noircissage

Salaires	
Par pièce	8.6735

1.4.2.3. ACTIVITE: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

1.5. TYPE D'ENTREPRISE: Sellerie, fabrication de courroies et d'articles industriels en cuir

1.5.1. Salaires: Salaire horaire

1.5.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie	
Catégorie 1	11.7825
Catégorie 2	11.5570
Catégorie 3	11.2125

1.5.1.2. Fonction: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

2. REGIME (sur base hebdomadaire): 37h20

2.1. SALAIRES HORAIRE: Industrie de la chaussure, des bottiers et des chausseurs

2.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie								
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Classe 8	Classe 9
14.679 0	14.341 0	14.153 0	13.899 5	13.603 0	13.477 5	13.325 0	13.088 0	12.871 5

2.1.2. Fonction: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60.0%
16,5	65.0%
17	70.0%
17,5	75.0%
18	80.0%
18,5	85.0%
19	92.6%
19,5	96.3%
20	100.0%

2.1.3. Fonction: Réparateur de chaussures

2.1.3.1. Type: Réparation artisanale

Catégorie	
Moins qualifiés	Qualifiés
13.6035	13.8995

2.1.3.2. Type: Réparation de chaussure rapide

Catégorie	
Moins qualifiés	Qualifiés
13.8995	14.1535